

**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE****AGENCE NATIONALE D'INCLUSION ECONOMIQUE ET SOCIALE (ANIES)****PROJET DE RIPOSTE D'URGENCE ET D'APPUI AU PROGRAMME NAFA (PRU-APN)****Financement : Banque Mondiale IDA D6540-GN****AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET****SERVICES DE CONSULTANTS POUR LE RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR DU PRU-APN****Date de début : 29 Avril 2024****Date limite : 17 Mai 2024**

Récemment, la Guinée s'est enrichie et la politique économique a engrangé de réels succès notamment par la relance du secteur minier, la stabilisation des indicateurs macroéconomiques et le renforcement de l'attractivité économique. Cependant, les effets des succès économiques restent imperceptibles sur la réduction de la pauvreté.

Pour favoriser un développement économique et social durable et inclusif, en luttant ainsi contre la marginalisation et l'exclusion sociale, l'Agence Nationale d'Inclusion Économique et Sociale (ANIES) a été créée. Son objectif est de consentir un effort financier de 2% du PIB à la politique nationale d'inclusion économique, sociale et financière. Conformément au décret D/2019/049/PRG/SGG du 31 janvier 2019, l'ANIES a pour missions de concevoir, mettre en œuvre et évaluer la politique nationale d'inclusion économique, financière et sociale. Ses interventions porteront sur deux axes de politiques publiques. D'une part, des politiques « classiques » d'inclusion économique et sociale, les transferts monétaires et l'inclusion financière, en facilitant l'accès des plus vulnérables aux instruments et services financiers de base. Et d'autre part, des politiques dites d'inclusion « productive », notamment par l'accès à l'énergie des ménages pauvres en milieu rural, l'appui à l'agriculture (à travers les petites exploitations agricoles) et l'aide à l'entrepreneuriat.

Établissement public à caractère administratif (EPA), l'ANIES, pour accomplir sa mission, est dotée d'un Conseil d'Administration, d'une Direction Générale, d'une Agence Comptable et d'un Contrôleur financier.

Le Gouvernement de la République de Guinée bénéficie, dans ce cadre, d'un don de 70 millions US\$ de la part de la Banque mondiale, au titre du Projet de Riposte d'Urgence et d'Appui au Programme Nafa (PRU-APN). Un financement additionnel (FA) du projet a été approuvé en avril 2023 par le Conseil d'administration de la Banque mondiale, à hauteur de 80 millions US\$. Dans le cadre du FA, un comité de pilotage sera mis en place pour encadrer les grandes orientations du projet.

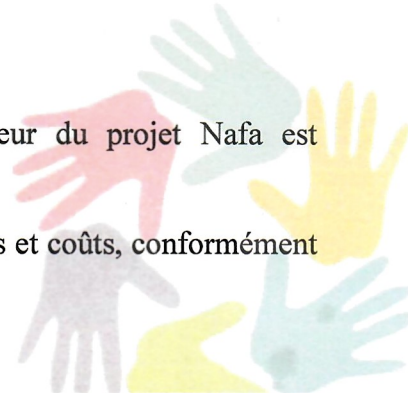
La Direction Générale de l'ANIES compte utiliser une partie de cet appui dans le cadre de sa composante 4, Gestion du projet, pour le recrutement d'un **Coordonnateur** pour le Projet de Riposte d'Urgence et d'Appui au Programme NAFA (PRU-APN), et lance ainsi un appel à candidatures ouvert à cet effet.

Description des tâches :

Sous l'autorité directe du Directeur Général de l'ANIES, le Coordonnateur du projet Nafa est responsable de la bonne marche du projet. À ce titre, il est chargé de :

- **Coordonner l'ensemble des activités du projet ;**
- **Assurer la mise en œuvre optimale du projet en termes de qualité, délais et coûts, conformément au Manuel d'exécution du Projet ; et**

E-mail : contact@anies.gov.gn



- Rendre compte de l'ensemble des activités à la Direction Générale de l'ANIES

Plus spécifiquement, il sera chargé de :

Au niveau de la Direction Générale de l'ANIES

1. Rendre compte de manière hebdomadaire au Directeur Général de l'état de mise en œuvre du projet ainsi que les contraintes rencontrées ;
2. Préparer avec le Directeur Général, les réunions avec le Conseil d'administration et le Comité de pilotage ;
3. Soumettre à l'approbation du Directeur Général toutes les décisions stratégiques en lien avec la mise en œuvre du projet ;
4. Soumettre pour approbation et signature au Directeur Général, tous les contrats avec les parties tierces du projet qui dépassent les seuils définis dans le Manuel des procédures du projet ;

Au niveau de la coordination, y compris avec les parties prenantes

5. Assurer la coordination de toutes les activités du projet, en étant force de proposition, résolvant les problèmes rencontrés par le projet et facilitant le travail des acteurs de mise en œuvre ;
6. Respecter et faire respecter les conditions prévues par les accords de financement avec la Banque mondiale ;
7. Collaborer avec les institutions (nationales et internationales, bailleurs de fonds y compris) qui appuient ou peuvent appuyer la réalisation des objectifs du projet, en étroite collaboration avec la Direction Générale de l'ANIES ;
8. Assurer la communication avec les structures membres du Comité de Pilotage, la Banque mondiale et toute autre structure partie prenante ;
9. Organiser et assurer en lien avec la Direction Générale de l'ANIES le secrétariat des réunions du Comité de Pilotage du projet ;
10. Assurer le suivi des décisions prises par le Comité de Pilotage ;
11. Préparer, appuyer et participer activement aux missions de supervision de la Banque mondiale ;

Au niveau technique

12. Superviser tous les aspects techniques et garantir leur cohérence avec les documents de projet et le Manuel d'exécution du projet adopté par le Comité de Pilotage et approuvé par la Banque mondiale ;
13. Garantir la cohérence, l'efficacité et la pertinence des activités financées par le projet avec les objectifs de développement du projet ;
14. Veiller au développement d'un PTBA détaillé assorti d'un plan de passation de marché et d'un plan de décaissements et assurer un suivi rapproché de sa mise en œuvre par les experts du projet ;
15. Assurer le suivi et le contrôle budgétaire en conformité avec le PTBA approuvé par le Comité de Pilotage et la Banque mondiale ;
16. Organiser la planification du travail du personnel recruté dans le cadre du projet et fixer les objectifs et les priorités ;
17. Faire le suivi des performances du personnel du projet ;

Au niveau fiduciaire et sauvegarde environnementale et sociale

18. Superviser la bonne exécution du projet selon les procédures convenues, y compris le suivi des activités de passation de marchés et gestion financière, et des sauvegardes environnementales et sociales ;
19. Veiller au respect strict des procédures d'approvisionnement du projet en biens et services requis ;
20. S'assurer du bon suivi et de l'exécution des contrats passés avec les prestataires et fournisseurs ;
21. Veiller à la bonne utilisation des biens acquis dans le cadre de l'exécution du projet ;
22. Faire respecter les mesures permettant de localiser et d'identifier les équipements acquis par le projet ;
23. Veiller à la production, la qualité et les délais des différents rapports de projet (d'avancement, de suivi, circonstanciels, etc.) conformément au manuel d'exécution du projet et aux accords signés avec la Banque mondiale ;
24. Contrôler, approuver et présenter au Comité de Pilotage et à la Banque mondiale, les budgets prévisionnels, les états financiers annuels du Projet ainsi que les rapports d'activité trimestriels, semestriels et annuels ;
25. S'assurer que les fonds nécessaires à la bonne exécution du projet sont disponibles et renouvelés conformément aux dispositions du manuel d'exécution et ;
26. S'assurer que les rapports des auditeurs sont produits à bonne date et transmis à leurs destinataires aux périodes et dates convenues.

Qualifications requises :

Les qualifications et expériences suivantes sont recherchés :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire niveau Bac+5 ou supérieur en sciences sociales, économie, droit, gestion et management de projet, travail social, ou disciplines apparentées ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins huit (8) ans, dont au moins cinq (5) ans dans la coordination de la mise en œuvre de projets ou programmes de développement financés par la Banque mondiale, la Banque Africaine de Développement, la Banque Islamique de Développement, le FIDA, ou toute autre partenaire international ;
- Avoir une expérience dans un contexte d'un pays en développement visant l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres et vulnérables est un grand atout ;
- Connaissance des procédures de gestion de fonds et de passation de marchés des projets financés par la Banque mondiale, la Banque Africaine de Développement, ou d'autres partenaires au développement ayant les procédures similaires ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques, notamment des logiciels de gestion de projet (Microsoft Project, Visual Project, etc.) et des logiciels courants (Microsoft office, e-mail et autres outils de communication) ;
- Avoir de très bonnes capacités organisationnelles, notamment de gestion du temps et de tâches multiples simultanées, et de capacité d'anticipation ;
- Être capable de travailler sous pression ;
- Avoir de très bonnes aptitudes à la communication orale, écrite et aux relations interpersonnelles ;
- Avoir de forte compétence de leadership et de mobilisation d'équipe ; et

- Avoir une bonne connaissance des mécanismes internationaux de financement des projets et programmes de développement et une connaissance accrue des procédures de la Banque mondiale serait un atout.

IV. MÉTHODE DE SÉLECTION

Le recrutement du consultant se fera suivant la méthode de Sélection de Consultants Individuels conformément aux dispositions décrites dans le Règlement de Passation de Marchés de la Banque Mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édition septembre 2023.

V. DOSSIERS A FOURNIR :

Le dossier de candidature devra comporter une lettre de motivation, un Curriculum Vitae détaillé daté et signé (préciser les coordonnées de trois (3) employeurs précédents), les copies légalisées du ou des diplômes par les autorités compétentes (service de scolarité de l'Institution ayant délivré le diplôme) et les attestations de travail ou tout autre document faisant foi de l'expérience acquise, notamment, d'attestations de bonne exécution de missions similaires.

VI. NATURE ET DUREE DU CONTRAT

Le contrat du Coordonnateur est une prestation intellectuelle à temps plein et aura une durée initiale d'un (1) an renouvelable lorsque les prestations du Consultant seront jugées satisfaisantes par l'ANIES et la Banque mondiale et ce pour une durée exécutant pas la période d'exécution du PRU-APN.

VII. LIEU DU TRAVAIL

Le poste sera basé à Conakry.

VIII. DATE LIMITE ET LIEU DE REMISE DES CANDIDATURES :

Les candidatures doivent être adressées à Monsieur le Directeur Général de l'ANIES/PRU-APN, et déposées **au siège de l'ANIES à Cameroun, Commune de Dixinn en face de la station TOTAL**, ou envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : recrutement@anies.gov.gn [Cc ssekounamie@gmail.com](mailto:ssekounamie@gmail.com) au plus tard le 17 Mai 2024 à 10 h GMT, avec la mention en objet « **Candidature pour le Poste de Coordonnateur du projet PRU-APN** » .

Le Directeur Général de l'ANIES

Sayon DAMBELE

